



## DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE

\*\*\*\*\*

### **Création sur la commune d'Ardenes d'un chemin rural pour remplacer la partie du chemin rural n°143 aliénée sur les communes d'Ardenes et Etrechet**

#### **NOTE EXPLICATIVE**

Par mail en date du 7 mars 2023, Madame Marie-Violaine de CORAIL nous a fait savoir qu'elle était la nouvelle propriétaire du lieu-dit « les petits bouers » propriété située sur la commune d'Etrechet pour la maison principale et sur la commune d'Ardenes pour les bâtiments annexes.

De plus, elle nous a également confirmé son intention d'échanger l'emplacement du chemin rural qui traverse sa propriété en le déplaçant derrière l'un des bâtiments situé sur la commune d'Ardenes et de prendre en charge les frais liés à cette opération.

Pour mener à bien cette opération, 2 enquêtes publiques sont nécessaires :

1. Enquête publique conjointe préalable à l'aliénation d'une partie du chemin rural n°143 sur les communes d'Ardenes et Etrechet d'une longueur d'environ 200m et d'un délaissé du chemin rural n°143 sur la commune d'Etrechet.
2. Enquête publique préalable à la création d'un chemin rural sur la commune d'Ardenes d'une longueur d'environ 200m pour remplacer la partie du chemin rural n°143 aliénée sur les communes d'Ardenes et Etrechet.

#### **PIECES DU DOSSIER**

1. Demande de Madame DE CORAIL
2. Plan de situation
3. Plan cadastral
4. Plan du projet
5. Délibérations du conseil municipal d'ARDENTES
  - a. Délibération n°26/2023 du 31 mai 2023 relative à la demande de modification du tracé du chemin rural
  - b. Délibération n°59/2023 du 15 novembre 2023 relative à la désaffectation d'une partie du chemin rural au lieu-dit « les Bouers » et modification du tracé – voirie du domaine public communal.

6. Arrêté municipal d'Ardenes n°VOI-38-2024 relatif à l'enquête publique préalable à la création sur la commune d'Ardenes d'un chemin rural pour remplacer la partie du chemin rural n°143 aliénée sur les communes d'Ardenes et Etrechet.
7. Registre